

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de A. ALLIEN.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr.

Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1873, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise, le Libéral de Seine-et-Oise, l'Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise; pour celui de Corbeil, dans

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3, Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

Le journal l'Abcille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abcille d'Étampes; — pour celui de Mantres, dans le Journal judiciaire de Mantres; pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontois; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Hiver à partir du 11 Novembre 1872.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Étampes, Paris, etc.) and times for various train services.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 40,392 fr., versés par 84 déposants dont 6 nouveaux.

Police correctionnelle.

Audience du 19 Février 1873.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé le jugement suivant:

JUGEMENT CONTRADICTOIRE.

— MENAGER Adolphe-Albert, 22 ans, né et demeurant à Salbris, arrondissement de Romorantin (Loir-et-Cher), employé; 3 mois de prison, 50 fr. d'amende et aux dépens, pour escroquerie.

* * Le Conseil municipal de la ville d'Étampes, dans sa séance du 14 février courant, a décidé qu'un grand Concours d'Orphéons, Musiques d'harmonie et Fanfares aurait lieu le Dimanche 18 Mai 1873.

— Par décrets du Président de la République, en date du 15 février 1873, rendus sur la proposition du Ministre de l'Intérieur:

Feuilleton de l'Abcille

(14) DU 22 FÉVRIER 1873.

UNE PARISIENNE AU VILLAGE.

Pendant un grand quart d'heure il resta planté tout droit dans la rue, le nez aux vitres, à pousser des pestes!

Ayant fait le tour des granges et gagné la grand' rue, il se glissa, encouragé par l'obscurité et le silence, sous les fenêtres éclairées de la chambre de Sophie.

Mais tout à coup passa devant ses yeux une tête qui oscillait de droite et de gauche, séparée de lui seulement par l'épaisseur du verre, et il reconnut un profil menaçant.

M. Diard, secrétaire-général de la préfecture de Seine-et-Oise, est nommé Préfet du département de la Drôme.

M. Falret de Tuille, secrétaire-général de Seine-et-Marne, est nommé secrétaire-général de la préfecture de Seine-et-Oise, en remplacement de M. Diard.

Cour d'assises de Seine-et-Oise.

Une accusation d'espionnage et d'intelligences avec l'ennemi, crime prévu par l'article 77 du Code pénal, triste souvenir de l'invasion, amène devant le jury le nommé Bernard Baysan, né à Mornach (Alsace), le 4er juin 1839, journalier, demeurant à Saint Germain-en-Laye.

Le 19 septembre 1870, l'armée allemande, poursuivant l'invasion de Paris, s'était approchée de Saint Germain-en-Laye et y avait envoyé quelques éclaireurs.

Un peu plus tard, un autre témoin vit Baysan indiquer aux Allemands un dépôt d'armes et de munitions qu'on avait fait dans un caveau du cimetière.

L'ennemi a profité de ces indications; il a frappé la ville d'une contribution considérable; il a fouillé le caveau du cimetière et les caves des habitants dénoncés par Baysan, qui assistait dans la voiture d'un sous-

trentaine de sacs de grain et vidé autant de cruchons de bière. Il eut une peur affreuse, en trois sauts fut dans la rue et alla donner en plein contre un obstacle qui rendit un son métallique et l'appréhenda au collet.

Il reconnut alors son ancien compagnon d'enfance, M. Olivier, qui avait le fusil sur l'épaule, et allait, après une journée de chasse, rendre visite à son fermier en retournant au château.

Mais il était dans sa destinée de se cogner ce soir-là à tous les passants. Au détour de la rue, il se trouva face à face avec Niquet, et vu la vitesse de son allure, il s'abattit sur lui tout à plat; ce qui ne le fâcha point trop d'ailleurs, car il n'aimait pas le clerc, et profita de la circonstance pour l'appeler imbécile en lui donnant un bon coup de poing.

officier allemand aux perquisitions qu'il avait provoquées.

Arrêté pour son indigne conduite par le commissaire de police de Saint-Germain, il se réclama de l'autorité prussienne, qui le fit mettre en liberté et exigea pour lui une indemnité pécuniaire.

Baysan, qui avait quitté Saint-Germain à la suite de l'armée ennemie, échappa longtemps aux poursuites de la justice; mais, croyant tout oublié, il osa, à la fin de 1872, revenir à Saint Germain, où il fut arrêté.

L'accusation a été soutenue par M. Louchet, substitut de M. le procureur de la République, et la défense présentée par M. Danet, avocat du barreau de Paris.

Déclaré coupable avec admission de circonstances atténuantes, Baysan a été condamné à six ans de détention.

Pronostic du temps.

Au nombre des signes qui permettent de prévoir le temps qu'il va faire, le plus certain, connu jusqu'à ce jour, est celui que donne l'aspect de la lune.

Le cinquième et le sixième jour de la lune sont ils secs, le restant de la lune sera sec aussi.

On a expérimenté, pendant plusieurs années, cette observation, et rarement elle a trompé. Neuf fois sur dix, vous pouvez donc connaître la probabilité ou plutôt la certitude du temps qu'il fera chaque mois de

moment d'irrésolution. Puis il prit son parti, se glissa tout doucement le long du mur, gagna la fenêtre, prit place à l'observatoire qu'Antoine venait de désigner si brusquement, et regarda de tous ses yeux.

Monsieur Gervais et sa Sophie, extrêmement agités, se hâtaient d'approcher du foyer toutes les chaises et tous les fauteuils, tandis que leur hôte, un beau jeune homme au teint basané, à la moustache mieux fournie et plus luisante que celle de Niquet, insensible à cet excès de politesse, et incliné devant Jenny, parlait à la jeune fille qui baissait les yeux en rougissant.

Niquet savait bien trouver Jenny chez M. Gervais, c'est pourquoi il avait donné à sa personne des soins si minutieux; mais il ne comptait pas y rencontrer M. de Longchamps, et l'officier de marine, qui n'avait jamais su lui plaire, lui devint en ce moment tout à fait odieux.

Olivier avait déposé son fusil dans un coin et s'était assis auprès de Jenny. Il lui parlait en souriant de l'air le plus gracieux et avec la plus galante courtoisie. Bref, il s'efforçait visiblement de lui plaire, et n'y réussissait que trop; cela était évident.

Et Niquet, tout frissonnant de colère à son observatoire, mangeait rageusement le cosmétique de ses moustaches.

Puis M. Gervais fit à la société une proposition qui fut vainement combattue par sa Sophie. Tout le monde se groupa vers le fond de l'appartement, autour d'un meuble de forme excentrique, — et des bruits extraordinaires parvinrent aux oreilles de Niquet.

l'année. Conçoit-on les avantages que l'agriculture peut tirer de cette remarque? C'est aux cultivateurs à en faire l'expérience. (Journal des Campagnes).

Nouvelles et faits divers.

— Concours pour cinq emplois de percepteurs-surnuméraires. — Un examen pour l'admission des candidats aux emplois de percepteurs-surnuméraires dans le département de Seine-et-Oise.

— L'étymologie du nom de Versailles, d'après le nouveau journal, l'Assemblée nationale.

— Louis XIV, montrant les travaux qu'il avait fait exécuter à Versailles, disait:

— Croirait on qu'il y avait là un moulin à vent? — Sire, lui répondit le duc de Vivonne, le moulin a disparu, mais le vent y est toujours.

(Union libérale)

— Depuis le commencement du mois le temps s'est mis au froid; c'est la température la plus favorable que l'on puisse désirer, car elle arrêtera la végétation qui commençait à prendre un développement inquiétant à cette époque de l'année, et permettra aux terres de s'aérer.

Le joyeux tapage allait toujours doublant d'intensité. Six mains entremêlées frappaient toutes ensemble sur les touches gémissantes, et les éclats de rire des jeunes filles se mêlaient aux plaintes lamentables de la vieille épimette.

Niquet n'avait plus ni crocs ni cosmétique; bientôt il n'aurait plus de moustaches, et il faisait à son carreau des grimaces affreuses. Tout à coup, un chat qui agissait ses griffes à la brette du fusil d'Olivier bondit tout effaré au milieu de la chambre.

Il se sauva jusqu'à son auberge, soupa du mieux qu'il put pour calmer son émotion; puis monta à sa chambre, recueillit ses souvenirs, et tomba dans un abîme de réflexions pénibles.

La jalousie, cette compagne ordinaire des vieillards et des gens mal tournés, qui était venue l'assailir pendant qu'il faisait le guet derrière son carreau, la jalousie, jusque-là inconnue à Niquet, ne le quitta point de toute la soirée.

Donc, sur les dix heures, ayant consacré à la toilette de ses moustaches un temps considérable, Niquet au

normal, excellent pour la saison et favorable à toutes les cultures.

Les apparences des emblaves sont belles. C'est beaucoup sans doute, mais à cette époque de l'année, il ne faut pas oublier que les plantes ne dépendent guère en nourriture, et que la terre, même la moins approvisionnée, suffit à leurs besoins; la consommation d'éléments nutritifs ne devient importante qu'à partir du mois de mars, c'est alors que le développement s'accroît, que les grands besoins se font sentir; et si, à ce moment-là ou plus tard, les provisions venaient à manquer, les apparences changeraient vite, et l'agriculteur apprendrait, une fois de plus, à ses dépens, qu'il y a danger à se fier trop à la première apparence. Il faut que les agriculteurs se tiennent sur leurs gardes, et qu'ils se préparent à donner un supplément de nourriture aux plantes, s'ils veulent éviter des déceptions. Les pluies excessives ont lessivé les terres et emporté la partie la plus soluble des engrais; il est par cela facile de comprendre qu'il deviendra indispensable de la remplacer. Les cultivateurs qui prendront ce parti n'auront pas à s'en repentir. Le nitrate de soude, le guano, les engrais pulvérisés de diverses sortes, peuvent leur rendre des services.

(Journal d'Agriculture progressive).

La bande de malfaiteurs du Bois de Boulogne, à Lille. — Lundi, 10 février ont commencé à Douai, où siègent les assises, les longs débats de l'affaire dite du Bois de Boulogne.

Cette promenade de Lille, où tant de crimes abominables se sont accomplis depuis quatre ans, est voisine du canal de la Duille, des talus et des anciennes fortifications de la ville. Ces inégalités de terrain la rendent très-accidentée, de sorte qu'elle se prête parfaitement aux surprises et aux attaques nocturnes. Les malfaiteurs sont les nommés :

Constant Edouard Cuvelier, ouvrier gazier, âgé de vingt-neuf ans; Gustave Adolphe Butin, professeur de gymnastique, trente-trois ans; Léon-Jean-Baptiste Merchez, journaliste, trente ans; Paul Bassé, préposé d'octroi, trente-six ans; Victor Leleu, paquetier de fil, trentre un ans; Eugène-Ernest Conard, dévideur de fil, vingt quatre ans; Pierre Séraphin Mullier, journaliste, vingt-cinq ans; Joseph Camille Dominoy, charcutier, dix-sept ans; Auguste César Belavoy, dix huit ans.

Ces individus se cachaient dans des bouquets d'arbres ou des replis de terrain; dès qu'ils apercevaient un couple isolé dans une allée ou sur un banc de la promenade, l'un d'eux s'avançait et appelait un second en lui disant :

« Brigadier, arrêtez moi ces gens-là. »

D'autres malfaiteurs cachés sur un autre point accouraient. On s'emparait de l'homme, on emmenait la femme. Des jeunes gens avec leurs fiancées ou leurs prétendues, des maris avec leurs femmes, des couples d'un autre genre ont été attaqués de cette manière.

Les femmes ainsi entraînés par la force priaient, suppliaient, offraient de l'argent pour se racheter. L'argent était toujours accepté, mais elles n'en subsistaient pas moins les derniers outrages de la part de plusieurs et quelquefois de la part de tous les malfaiteurs. La plus intéressante des victimes fut une jeune fille de quinze ans à peine, que ses parents avaient prié un jeune homme de dix-sept ans de reconduire chez eux.

Elle devint la proie de quatre de ces individus. Plusieurs des victimes sont encore malades des violences qu'elles ont éprouvées.

Quelques-unes de ces malheureuses femmes reconnaissent les accusés; les plus féroces semblent être Cuvelier, Butin, Merchez et Bassé. Ils ne craignent pas de raconter leurs prétendus exploits autour d'eux

lieu de se rendre à l'étude de son patron, prit le chemin de la maison de M. Serres aîné.

Jenny donnait à son élève une leçon sous la surveillance de M. et de M^{me} Serres, qui, n'ayant pas pu la renvoyer, et tout pleins de rancune, se vengeaient d'elle et de M. Simon.

Un valet, avec une mine sournoise et ironique, parut à l'entrée du salon, annonçant cette nouvelle étrange, que M. Niquet, demandait « l'institutrice de Mademoiselle. »

Jenny n'en fut pas la moins surprise. Quand à M. Serres, le fait lui paraissait si invraisemblable que d'abord il n'y voulait pas croire. Il passa dans son cabinet en ordonnant qu'on lui amenât le clerc.

Niquet comparut devant lui avec un trouble de commande et un embarras plein de fatuité. Mis en demeure de donner l'explication de l'énigme, il exposa qu'il avait plus de vingt-cinq ans, avait achevé son stage et possédait assez l'habitude des affaires pour diriger habilement une étude de greffier. Il ajouta que s'il était ambitieux, il pourrait élever plus haut ses prétentions. Il avait de l'argent comptant, tout autant qu'il en faut pour acheter une étude de notaire sans clientèle; mais il était incapable, pour le vain plaisir de se parer d'un beau titre, de compromettre la succession à lui léguée par sa tante Véronique.

M. Serres aîné fit preuve de beaucoup de patience en l'écoutant jusqu'au bout. Mais s'il prit peu d'intérêt au premier point de sa harangue, il en écouta la conclusion avec un plaisir marqué; et le plus joyeux étonnement se peignit sur son visage quand il entendit le clerc terminer le pompeux éloge de sa propre personne par cette

et se flattaient d'avoir, en quatre ans, fait violence à plus de cinq cents femmes. Ils disaient qu'ils avaient trouvé le meilleur moyen de posséder des femmes et d'avoir de l'argent pour vivre à ne rien faire.

Ces attaques et ces vols, accompagnés de lutttes et de coups, ne pouvaient manquer de finir par le meurtre, et c'est en effet ce qui eut lieu un dimanche 4^{er} septembre 1872.

Adolphe Havez et Octavie Kenont, deux jeunes gens qui allaient se marier, eurent l'imprudence, après s'être promenés à la foire, de venir s'asseoir, à onze heures et demie du soir, sur un banc de la promenade du Bois de Boulogne. Aussitôt, trois hommes se précipitèrent sur eux en les menaçant de les conduire au poste. Havez fut entraîné, malgré sa résistance, à l'extrémité du bois par deux malfaiteurs, pendant que le troisième, à la voix rude, saccadée, aux manières brutales, s'empara d'Octavie qui poussait des cris de détresse. On n'était pas éloigné du poste de la Poudrière, et ce fut à cette circonstance que la jeune fille dut son salut; le ravisseur la laissa aller et lui donna un soufflet en lui adressant une grossière injure.

Octavie prit sa course vers la ville, tout en se retournant par moments pour appeler Adolphe Havez, mais celui-ci n'entendait plus la voix de sa fiancée. Octavie et les parents du jeune homme, effrayés de ne plus le voir reparaitre ni le lendemain, ni les jours suivants, s'adressèrent au commissaire central. L'émotion produite par la disparition excita quelques unes des femmes à parler des faits dont elles avaient été victimes dans la même promenade, et bientôt des révélations amenèrent l'arrestation de Cuvelier, de Butin et de Merchez.

Quatre jours après, le 5 septembre, le corps d'Adolphe Havez était retiré du canal de la Duille; il portait les traces de nombreuses violences. Sa tête, enveloppée avec sa blouse, annonçait déjà, avant l'autopsie, qu'il avait été étranglé par une main vigoureuse, qui avait tordu le haut de ce vêtement autour du cou.

On avait eu hâte de se débarrasser du cadavre, car on n'avait pas pris le temps de le voler; il avait encore sa montre, et comme elle s'était arrêtée au contact de l'eau, elle était devenue un témoin pour l'heure où le crime avait été commis: elle marquait minuit moins six minutes.

Cuvelier, Merchez et Butin sont particulièrement accusés de ce crime. Qui croirait que, le lendemain de cet assassinat, ils ont osé, dans les mêmes lieux, recommencer leurs attaques contre de nouvelles femmes!

On conçoit que la publication des documents et des débats commande la plus grande réserve et que les jeunes filles, dont quelques-unes se sont mariées depuis, ne seraient pas bien aises que leur nom fût livré au public.

Les débats ont eu lieu à huis-clos.

L'acte d'accusation qui contient le récit des viols si nombreux relevés par l'instruction n'a pas même été lu publiquement.

Plus de cent témoins étaient cités.

La Cour d'assises de Douai a rendu son arrêt. Elle a condamné: Cuvelier et Butin à vingt ans de travaux forcés; Leleu et Merchez à huit ans de travaux forcés; Mullier à cinq ans de travaux forcés; Bassé à huit ans de réclusion; Conard à cinq ans de réclusion; Delavoye à dix-huit mois de prison; Dominoy a été acquitté.

Nos amis et nos ennemis.

LES OISEAUX. — Il y a bénéfice pour le cultivateur et pour l'horticulteur à conserver presque tous les

déclaration inattendue: « Qu'il aimait M^{lle} Jenny et était décidé à entrer avec elle dans le port du mariage, pour y chercher un abri contre le vent d'orage qui avait soufflé sur sa folle jeunesse. »

Pour le coup, M. Serres, quittant ses grands airs d'indifférence, se laissa gagner par la joie et l'émotion au point de perdre tout souci de sa dignité. Il tendit la main à Niquet en disant :

— C'est bien, jeune homme, ce que vous faites là. C'est très-bien !

Et tout aussitôt il sonna un domestique, auquel il donna l'ordre d'appeler Jenny.

Il eut bien une vague soupçon que c'était pêcher contre la délicatesse que de transmettre brutalement à une jeune fille qui n'y était pas préparée une proposition de mariage en présence de l'homme qui voulait l'épouser. Mais, ayant réfléchi que Jenny n'était, après tout, qu'une institutrice à ses gages, son hésitation disparut.

Au surplus, ce mariage qui devait le débarrasser de la protégée de M. Simon, ne pouvait se bâcler trop promptement.

Donc, quand Jenny parut, un peu inquiète et troublée, il lui dit, marchant droit au but et retranchant de son discours toutes les précautions oratoires qui auraient pu inutilement l'allonger :

— Voici M. Clément Niquet qui est le maître clerc de mon frère, un jeune homme d'une famille honorable, ayant assez de biens pour assurer à la femme qu'il choisira une existence tranquille. Il vient de me faire part à l'instant de ses intentions à votre égard. Je n'ai pas cru devoir lui faire attendre une réponse qui ne peut qu'être favorable. M. Niquet, qui est à la veille d'avoir un bon

oiseaux et à en favoriser la multiplication, dût-on en tuer une certaine quantité à des époques déterminées.

Les oiseaux de proie, objet de la convoitise des chasseurs, ne sont pas les moins utiles. La buse, le chat-huant, l'émouchet, le tiercelet, le hibou, la chouette, rendent des services signalés à la culture en détruisant des quantités considérables de mulots, et même de rats; c'est leur principale nourriture, et ce qu'ils en consomment est inimaginable pour qui n'a pas visité les repaires de ces oiseaux.

La buse et l'émouchet se rendent bien coupables de quelques larcins à l'endroit des perdreaux, cela est incontestable; mais les agriculteurs ont grand bénéfice à leur abandonner quelques perdreaux en échange de la masse de rongeurs qu'ils détruisent.

La chouette, souvent redoutable dans le voisinage des colombiers, détruit plus de deux mille rongeurs par an. Il faut évidemment tuer celles qui s'introduisent dans les colombiers et y mangent les pigeonneaux, mais épargner celles qui s'en tiennent à distance.

La fouine pénètre plus souvent dans les colombiers, et presque toujours ses déprédations sont mises sur le compte de la chouette, qui, la plupart du temps, se contente de prendre et de croquer les rats et les souris qui se trouvent sur les toits.

Les corbeaux et les pies ont aussi leur utilité, et dévorent une quantité énorme de vers rouges, blancs et gris. Les corbeaux abiment bien un peu les prairies et les blés, mais combien de milliers de vers ont-ils mangés! Pourtant ils font plus de tort que de bien dans les contrées qu'ils fréquentent en grandes bandes.

Quant à la pie, c'est l'animal malfaisant par excellence; le génie du mal: elle détruit, pour le plaisir de détruire, les nids des autres oiseaux, et à ce titre, elle ne mérite pas de pitié. Une pie est toujours bonne à tuer, il y a toujours profit à la faire. Ses services ne compensent pas ses dégâts.

Si l'on commet la faute d'établir des plantations de cerisiers ou de pruniers dans le voisinage des bois, où l'on est forcé de le faire à défaut d'autre place, il devient indispensable de faire une guerre des plus acharnées aux pies, aux merles et aux geais, si l'on veut récolter quelques fruits.

La destruction des oiseaux est dans ce cas une nécessité temporaire; mais ne prolongez jamais la chasse au-delà du délai de la récolte. Tuez les délinquants; mais conservez-en l'espèce. Ceci n'est pas un paradoxe, c'est un calcul; je vais le prouver.

Les geais et les merles, avant la maturité des cerises et des prunes, qu'ils mangent avec avidité, vous ont dévoré assez d'insectes pour assurer une bonne récolte l'année suivante. Tuez, je le répète, ce qui mange trop de fruits; mais conservez-en pour détruire les chenilles, et même leurs larves pendant l'hiver.

Quelques coups de fusils tirés à deux ou trois jours d'intervalle pendant quinze à vingt jours éloignent les geais et les merles, et arrêtent leurs dégâts.

Les petits oiseaux, excepté quatre: le moineau franc (le pierrot), le bouvreuil, le bruant et le linot, devraient être l'objet de toute notre sollicitude.

Tous les petits oiseaux à bec fin: le rossignol, les fauvettes de toutes les espèces, les mésanges, les pieds noirs, les bergeronnettes, etc., sont les plus puissants auxiliaires de l'homme pour la destruction des insectes: c'est leur unique nourriture; ils ne mangent jamais de grains.

Détruisez cette innombrable race, il ne vous restera ni un grain, ni un fruit, ni un légume. Tout sera la pâture des insectes.

L'homme, dans son ignorance, fait bien tout ce qu'il peut pour en détruire le plus possible; il en est même qui poussent la stupidité jusqu'à tuer les hirondelles;

greffe dans un chef lieu de canton, M. Niquet m'a chargé de vous demander votre main, et j'ai répondu que vous agréiez sa demande.

Mais le visage de M. Serres perdit subitement l'expression de belle humeur qu'il avait embelli. Jenny, sans prononcer un mot, se dirigea vers la porte. M. Serres y arriva avant elle et lui barra le passage.

— Que signifie cette conduite, Mademoiselle! s'écria-t-il d'un ton irrité. Il me semble que la proposition que je viens de vous faire vaut bien un mot de réponse.

— Je refuse, dit Jenny.

Une rougeur épaisse couvrait son beau visage, mais ses yeux étaient brillants d'indignation. Pour la première fois, elle regardait hardiment, en face, l'orgueilleux maître de forges, et semblait prête à le braver.

Niquet la contemplant d'un air hébété, ses gros yeux lui sortaient de la tête, il hésitait à comprendre qu'elle ne voulait point de lui pour mari. Quant à M. Serres, sa surprise égalait sa colère, et, à force de lever haut la tête, il faisait craquer ses os.

Dominé par le calme de la jeune fille, il démasqua la porte pour la laisser passer, mais il s'en repentait presque aussitôt; et, ayant congédié Niquet, il la poursuivit au salon. Il n'y trouva que sa femme et Léonie. Il leur demanda où était Jenny.

— Je ne sais vraiment ce qu'a cette demoiselle, dit M^{me} Serres. En sortant de chez vous, au lieu de reprendre sa leçon interrompue, elle est montée chez M. Simon.

Le maître de forges eut un tel accès de rage qu'il saisit à pleine main un candélabre doré et le brisa d'un coup sur le marbre de la cheminée.

mais la race est si nombreuse, si laborieuse et si active, qu'elle se conserve quand même pour sauver nos récoltes.

Lorsque vous aurez dans votre jardin un nid de ces petits oiseaux que je viens de nommer, que les œufs seront éclos, prenez un siège, pour être à votre aise, asseyez-vous, et comptez pendant une demi-heure les voyages que feront le père et la mère, en apportant chaque fois une chenille ou un ver à leurs petits.

Vous reconnaîtrez que ces deux oiseaux font au moins trois cents voyages par jour, et détruisent par conséquent au moins six cents insectes en une journée.

Lorsque vous vous serez livré à l'observation que je vous indique, vous défendrez aux enfants de dénicher les petits oiseaux, et vous renverrez le chasseur qui vient les tuer chez vous. Vous ferez plus: pendant l'hiver, vous creuserez avec une tarière quelques morceaux de bois pourvus de leur écorce, des bouts de branches de pommier, et vous les placerez en février dans les principales fourches de vos arbres à haute tige. Les mésanges viendront aussitôt y faire leurs nids.

Dans un coin perdu de votre jardin, vous planterez quelques broussailles, des lilas, des seringas, des alées, etc.; vous en formerez un massif, dont la bonne odeur neutralisera celle du fumier, et vous cultiverez en même temps chez vous les fauvettes et les rossignols. Respectez leurs nids, et chaque année ceux nés chez vous y reviendront multiplier.

Quand vous aurez dans votre jardin toute une population de mésanges, de fauvettes et de rossignols, dont le chant vous égayera, vous n'y aurez plus d'insectes, et votre récolte de fruits et de légumes sera doublée en quantité et en qualité.

Attirer par tous les moyens possibles les plus petits oiseaux dans les jardins, c'est y apporter la richesse!

(Journal d'Agriculture progressive).

Les sages conseils que donne l'auteur de cet article sont loin d'être suivis, surtout dans les campagnes. Les enfants principalement, s'ils sont abandonnés à eux-mêmes pendant quelques heures, emploient leurs loisirs à chercher les nids, ils détruisent aussi beaucoup de couvées, d'autres, s'ils peuvent se procurer un fusil et un peu de poudre, font aux petits oiseaux une guerre acharnée, et éloignent ainsi de nos habitations des hôtes qui viennent par leurs chants égayer nos jardins et ne demanderaient pas mieux que de vivre avec nous en bonne intimité. A cette occasion nous pourrions citer une maison d'Etampes, située au milieu d'un vaste jardin ombragé d'arbres et de bosquets, dont le propriétaire a su se rendre familière la gent qui fend les airs. Pendant neuf mois de l'année, les petits oiseaux viennent charmer ses oreilles de leurs joyeux ramages; si les fenêtres sont ouvertes, si on a l'attention de leur jeter quelques miettes de pain, ils viennent bientôt les ramasser, puis pénètrent dans l'intérieur des appartements, voltigent, vont et viennent, et si on n'a pas la barbarie de les faire prisonniers, ils vous font régulièrement plusieurs visites par jour.

Ouvrez donc vos fenêtres, et répandez au dehors quelques miettes de pain, en même temps que vous renouvellerez l'air de vos appartements vous vous attirerez la visite de fidèles amis, qui vous feront passer quelques heureux moments.

L. M.

Les Chenilles.

Les chenilles commettent de tels dégâts dans les jardins fruitiers, paysagers, et dans les forêts, que le législateur a prescrit l'obligation de détruire dans chaque héritage rural, sous le nom d'échenillage, tous les cocons de chenilles. Ces cocons renferment des chrysalides destinées à produire des papillons. D'après les in-

XII

NIQUET DEVIENT DIPLOMATE.

Après le refus, si net et si spontané, par lequel avait été accueillie l'offre brillante de sa fortune et de sa main, Niquet resta longtemps plongé dans un état de complète démoralisation. Il était tout abasourdi de l'événement extraordinaire qui l'avait frappé dans son amour et dans sa vanité; mais à mesure qu'il devint capable d'y réfléchir et de l'apprécier, des sentiments de haine et des désirs de vengeance s'éveillèrent en lui.

M. Olivier de Longchamps était la vraie cause de sa déconfiture et le seul obstacle à son bonheur. Ce qu'il y avait à faire, c'était d'évincer Olivier. Il avait sur ce point une opinion arrêtée et une volonté ferme. Mais il lui répugnait d'employer la violence à l'égard d'un rival officier de marine et brave par profession. Voilà ce qui l'embarrassait.

Enfin, s'étant torturé l'imagination avec une opiniâtreté courageuse, il fut frappé d'un trait de lumière: il songea à la grande amie et à la femme de son patron.

Grâce aux indiscretions des infatigables travailleuses, nul n'ignorait dans le village, — sauf maître Georges, bien entendu, — l'incident qui avait amené la rupture des deux amies. Plus Niquet réfléchit à cela, plus il en vint à se convaincre qu'il n'aurait qu'un mot à dire pour voir la bouillante Camille et la sage Eléonore s'enflammer comme la poudre au contact du feu, et faire vite et bien la difficile besogne dont il comptait les charger.

dications fournies par les spécialistes, la ponte des papillons les plus répandus en France, notamment celle des espèces dont les chenilles nuisent le plus à l'horticulture, varie de 300 œufs à 3000, et il en est qui donnent deux générations par an.

Le chenille la plus commune de toutes est celle de l'écaille à queue d'or (chelonis chrysolura). Elle vit sur presque tous les arbres et les dépeuple quelquefois entièrement de leurs feuilles. C'est dans le milieu de l'été que la femelle y dépose trois ou quatre cents œufs qu'elle recouvre d'une enveloppe de soie jaune. Au bout de quelques jours, il en sort des chenilles à seize pattes; leur corps est velu et d'une couleur brune. Ces chenilles, à peine écloses, quittent leur berceau et se construisent une nouvelle demeure et elles l'agrandissent à mesure qu'elles grossissent; elles en sortent pour manger et y rentrent le soir ou quand il fait mauvais temps. C'est le moment où il est le plus facile de les enlever en masse avec le rameau qui les porte et d'en débarrasser les arbres. Il est de ces chenilles nées en automne qui bravent les rigueurs de l'hiver dans l'enveloppe de soie qu'elles ont filée et tissée en commun; mais très souvent elles succombent victimes du froid.

Un certain bombyx dépose des œufs autour des branches de manière à les cercler comme d'un bracelet: tel est le bombyx livrée (bombyx neustria), qui est ainsi nommé parce que sa chenille est habillée comme d'un velours roussâtre rayé de bandes longitudinales bleues ou brun rouge foncé, costume voyant qui lui a fait donner le nom de livrée. Aussitôt son éclosion, c'est-à-dire vers le mois d'avril, la chenille s'attaque aux feuillages les plus voisins de son nid, qui se révèle par les toiles qu'on doit s'empresse de détruire. Tous arbres lui sont bons, fruitiers et forestiers; elle dénude toutes les branches à l'époque où les feuilles sont le plus nécessaires aux végétaux, et tue quelquefois l'arbre; cela se produit fréquemment quand toute la ponte est éclosée sans accidents. Comme ces chenilles sont toutes réunies le matin et le soir, on peut les faire mourir soit en les arrosant avec un peu d'eau de savon noir (de potasse), soit au moyen d'une plume trempée d'huile dont on frotte le groupe aggloméré. Si l'on fait usage d'eau de savon, il faut ensuite, sans tarder, laver l'écorce avec de l'eau pure, afin que le savon n'y fasse pas naître des plaies dangereuses, sans quoi le remède serait pire que le mal.

Un autre ennemi des jardins, et plus encore des forêts, c'est le bombyx processionnaire (bombyx quercus). Ses chenilles velues, d'un cendré obscur, avec un dos noirâtre, sont ainsi nommées de ce qu'on les voit, quand la nourriture leur manque, se mettre en campagne processionnellement.

La pyrale de la vigne n'a pas d'époques fixes pour ses métamorphoses, sa ponte et son éclosion. Les chenilles qui en proviennent après avoir passé la mauvaise saison dans une coque soyeuse sous l'écorce des cepes ou entre des fentes d'échalas, en sortent au printemps et se portent sur les feuilles, les bourgeons et les grappes. La pyrale, sous ses trois états d'œuf, de chenille et de papillon, est très-visible. En effet, ses œufs, placés à la surface des feuilles, leur impriment une légère coloration qui les fait apercevoir. La chenille et la chrysalide vivent dans des feuilles roulées en paquets informes composés de grappes et de feuilles liées ensemble par de la soie, qu'on enlève avec facilité. Enfin, quand l'insecte est à l'état de papillon, si l'on allume, la nuit et de distance en distance, de petits feux, l'insecte vient s'y brûler.

Il convient de citer la pyrale des pommes et des poires ou carpocapsa. Sa chenille vit dans les pommes et les poires, et c'est elle qui rend les fruits véreux. Elle y est déposée par le papillon en un œuf à l'état microscopique, au printemps, quand la pomme ou la poire se

noue; elle éclot à peine grosse comme un crin, et s'introduisant à l'intérieur du fruit, elle y vit en parasite jusqu'à la fin de juillet ou jusqu'aux premiers jours d'août. La chenille, après avoir rongé les pépins, creuse des galeries, perce le fruit, et en sort pour s'aller cacher sous les écorces ou dans la terre, en s'enfermant dans une petite coque de soie. Jusqu'ici on n'a pas cherché à en préserver les arbres fruitiers. Bien peu de ces chrysalides donnent leur papillon au printemps, quand l'hiver est rude et long, parce qu'alors les grimpeaux, les fauvettes, les mésanges, manquant de nourriture, visitent soigneusement l'écorce des arbres fruitiers et n'y laissent subsister aucune chrysalide de la pyrale des pommes.

La nature vient souvent à notre secours pour nous délivrer de ce terrible fléau. C'est ainsi que l'humidité, le froid et surtout les fortes gelées, au moment où les insectes sont prêts d'éclore, ou à leur naissance, les font périr par milliers; que les pluies froides du printemps, les pluies d'orage, les giboules anéantissent souvent des générations entières qui auraient échappé aux recherches de la main de l'homme. Mais les agents les plus puissants que la nature emploie pour limiter le nombre des insectes sont les animaux. Parmi les mammifères qui les dévorent à l'état de larves, il faut citer le porc, le renard, le blaireau, la martre, le putois, le hérisson, la musaraigne, l'écureuil, la taupe, la belette et la chauve-souris. Ce sont surtout les oiseaux qui font la plus grande consommation d'insectes à tous les états de transformation. Aussi les règlements forestiers défendent-ils de détruire les nids de ces oiseaux, comme la pie grièche commune, l'écorcheur, le pie-vert, le cou cou, le rôllier commun, le torcol, la huppe, le grimpeau, les merles, les mésanges et les fauvettes, l'étourneau, les hirondelles, le rossignol, le pinson, les moineaux, le corbeau, la corneille, le freux, les pies. On doit par conséquent favoriser la multiplication de ceux de ces oiseaux qui ne dévorent pas en même temps les semences ou ne détruisent pas le gibier. Quelques reptiles, comme l'inoffensif lézard, les grenouilles, les couleuvres et jusqu'au hideux crapaud, en font aussi leur proie.

Lundi dernier, le sieur Tavernier, cultivateur à Thignonville (Seine-et-Oise), à son arrivée à Etampes, entre onze heures du matin et midi, aperçu de la rue du Pain à l'entrée de la rue de la Boucherie, un Portefeuille renfermant la somme de cent vingt-cinq francs, en un billet de cent francs et cinq billets de cinq francs.

Déclaration en a été faite à M. le Commissaire de police.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 13 Février. — MORIN Albert-Charles, rue du Puits-de-la-Chaine, 8. — 17. MOREAU Hermance-Pauline, rue de l'Hôtel-de-Ville, 3. — 18. LEAUTE Georges-Maurice, rue du Perray, 4. — 21. VALETS Augustine-Louise, rue du Haut-Paré, 5. — 21. BICHARD Emile-Louis, rue de l'Alun, 4. — 21. THOMAS Edouard Ernest, au hameau du Petit Saint-Mars.

DÈCÈS.

Du 15 Février. — COURAPIED Honorine Constance, 65 ans, veuve Billard, rue de l'Hôtel-de-Ville, 40. — 18. PARIS Marie-Anne, 87 ans, veuve Charrier, rue de la Boucherie, 37. — 19. LEJARS Agathe, 73 ans, sans profession, rue Saint-Jacques, 432. — 19. ROULLEAU Augustine-Victorine, 63 ans, marchande de poissons, veuve Tuppin, carrefour aux Chats. — 20. FESSOU Paul-Emile, 23 ans, charbon, rue de l'Alun, 11. — 20. PICNOT Lucien, 40 ans, cultivateur, rue du Sablon.

Pour les articles et faits non signés: AGC. ALLIER.

D'abord il complimenta l'amazone sur son adresse, ce qui lui offrit une transition facile pour arriver à des accidents de chasse et faire intervenir le coup de fusil qui avait brisé les vitres de M. Gervais. Après quoi, il lui fut possible d'aborder d'une façon toute naturelle le récit qu'il avait déjà fait chez Mme Lagarde.

Mais Niquet le diplomate, malgré ses frais de dissimulation, fut percé à jour, deviné du premier coup par sa patronne, et bientôt forcé de lui livrer son secret tout entier.

Camille, l'ayant laissé parler sans donner aucune marque d'émotion, lui dit avec un air de pitié comique: — Ce pauvre Monsieur Niquet!

Puis, elle ajouta en chargeant un de ses pistolets: — Vous, qui avez toujours passé pour un homme à bonnes fortunes!... Cela doit vous être bien sensible... Vous y perdez votre réputation.

Niquet, profondément blessé dans son orgueil et pourpre de honte, balbutia « qu'il ne comprenait pas. » — Quoi? fit Camille en mettant en joue une poupée. Comment! je sais que vous avez été supplanté par un rival?... C'est vous qui venez de me l'apprendre.

Elle fit feu, et la tête de la poupée sauta.

Sachez donc, reprit-elle, qu'il m'arrive quelquefois, comme à vous, de regarder aux vitres; et j'ai vu un soir, dans le jardin de mon beau-frère, M. Clément Niquet aux genoux d'une demoiselle qui lui laissait baisser ses mains. — Quoi! vous avez vu? — Vous étiez, il me semble, assez bons amis ce soir-là!...

Niquet, tout à coup, se sentit réconforté, grâce à l'erreur de Camille, qui ne s'était point aperçue que Jenny, en lui accordant la faveur d'un tête-à-tête, n'avait fait que céder à la violence exercée sur elle par une irrésistible et victorieuse queue de billard, et il s'écria avec entrainement: — Eh bien! vous saurez tout!

Une décision du MINISTRE DE LA GUERRE prescrit l'emploi du **TORD-ROYAUX** pour la destruction des rats dans tous les établissements militaires. — La boîte, 75 c. dans toutes les pharmacies. — En gros, GUERARD et C^e, 47, passage de l'Elysées-Beaux-Arts. Paris.

(1) Etude de M^e BOUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n^o 5.

JUGEMENT

SÉPARATION DE BIENS.

D'un jugement du Tribunal civil de première instance d'Etampes, du onze février mil huit cent soixante-treize, enregistré et signifié, rendu par défaut entre madame Modeste - Léonine JOUSSET, épouse de M. Victor-Eugène SÉDARD, cultivateur, avec lequel elle demeure à Villesauvage..... d'une part;

Et ledit sieur Sédard..... d'autre part;

Il a été dit: Que ladite dame Sédard - Jousset a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

A Etampes, le vingt-deux février mil huit cent soixante-treize.

Signé, BOUVARD.

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES.

PUBLICATION

Par la loi du 3 Mai 1841, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (article 49).

Le SOUS-PRÉFET de l'arrondissement d'Etampes, Fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que, par contrat administratif passé devant M. le Préfet de Seine-et-Oise, les quatorze et vingt-sept février mil huit cent soixante-treize, le mandataire de madame Angèle Hue de Carpiquet de Grasménil, propriétaire, demeurant à Paris, veuve de M. Ferdinand-Hilaire Morin, comte d'Auvers, a vendu à la commune d'Ormay-la-Rivière, diverses portions de terrain d'une contenance totale de trente-deux ares quatre-vingt-douze centiares, à prendre dans les parcelles numérotées 433, 416, 417, 480, 404, 216, 458, 464, 468, 619, 662, 662, 684, 685, 711, 742, 743, 721, 724 et 401 de la section A du cadastre, lesquelles doivent servir à la rectification du chemin vicinal de grande communication numéro 49, d'Etampes à Autry, sur le territoire de ladite commune;

Que la vente a été faite moyennant la somme de mille quarante-cinq francs quatre-vingt-seize centimes;

Que les anciens propriétaires, outre la vendeuse, sont: Antoine-Ferdinand Duloust et Pauline-Zoé Guyot, sa femme; — Marie-Louise Sophie Tournemine, veuve du sieur Jacques Philpott; — Marie-Madeleine Pichonnot, veuve du sieur Armand-Paul-Alexandre Delabane; — François-Denis Moullé et Judith Hautefeuille, sa femme; — Marie-Anne Moullé, épouse du sieur Antoine Moullé; — Marie-Anne-Elisabeth Moullé, épouse du sieur Jacques Blaise Dobbeau; — Antoine Moullé; — Antoine Hautefeuille; — Elisabeth Imbault, première femme Hautefeuille; — Judith Guilloteau, deuxième femme Hautefeuille; — Jean-Gabriel-François Daillier et Marie-Thérèse Davoust, sa femme; — François-Frédéric Daillier et Marie-Thérèse Guyot, sa femme; — Pierre Daillier et Sophie Flore-Elisabeth Guyot, sa femme; — Louis-Raphaël Sorieul et Marie-Françoise Baudouin, sa femme; — Charles Bigot et Marguerite Cariot, sa femme; — Marie-Anne Marais, veuve du sieur Jean-Louis Marchand;

Le Sous-Préfet annonce de plus, que le contrat administratif de vente ci-dessus mentionné sera transcrit au bureau des hypothèques d'Etampes, le vingt-sept février courant, pour que pendant la quinzaine de cette transcription, les privilèges et hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales puissent être inscrits

leur de Camille, qui ne s'était point aperçue que Jenny, en lui accordant la faveur d'un tête-à-tête, n'avait fait que céder à la violence exercée sur elle par une irrésistible et victorieuse queue de billard, et il s'écria avec entrainement:

Et tout d'une haleine, avec une chaleur entraînante, il se prit à raconter les diverses phases de son amour: d'abord l'incident du coupé de la patache, puis la scène du jardin de M. Serres, et enfin ce qui s'était passé la veille dans le cabinet de ce dernier; narration infidèle de laquelle il ressortit clairement que Jenny était folle de lui et le désignait néanmoins, parce que chez elle l'amour avait cédé le pas à l'ambition.

En écoutant ces audacieux mensonges qui lui parurent autant de vérités, Camille était devenue sérieuse.

— Quelles sont vos intentions? demanda-t-elle. Niquet tourna vers sa patronne un visage étonné; cette question le prenait à l'improviste, et il ne comprenait pas.

— Oui, reprit Camille, que feriez-vous si l'on parvenait à vous ramener M^e Jenny? l'aimeriez-vous assez pour lui pardonner et l'épouser?

Niquet entrevit de nouveau la réalisation d'un bonheur qu'il n'osait plus espérer malgré la haute opinion qu'il avait de ses mérites personnels et l'heureux début de l'intrigue ourdie par lui; et dans la réponse affirmative qu'il fit à l'amazone, il mit une vivacité et une chaleur qui ne permirent pas de suspecter sa franchise. — C'est bien, fit-elle en prenant une mine importante et pleine de dignité, je sais ce qu'il me reste à faire. Et sur ces derniers mots, elle congédia Niquet.

à la diligence de ceux qui y sont intéressés; qu'à défaut d'inscription dans ledit délai, les portions de terrain vendues seront affranchies de tous privilèges et hypothèques de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice du droit des femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité, tant qu'elle n'a pas été payée ou que l'ordre n'a pas été réglé définitivement entre les créanciers; que les créanciers inscrits n'ont dans aucun cas la faculté de surenchérir le prix de la vente, mais qu'ils peuvent exiger que l'indemnité soit fixée conformément au titre IV de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un.

Fait à Etampes, le dix-neuf février mil huit cent soixante-treize.

Le Sous-Préfet, CH. TRAMONT.

AVIS D'OPPOSITION.

Par conventions en date du quinze février mil huit cent soixante-treize, qui seront enregistrées dans le délai de la loi;

M. CONSTANT DUPUIS, marchand mercier à Etampes, place du Tribunal, numéro 18, a vendu et abandonné à M^{lle} ANTONIE ROHAUT, demeurant au même lieu, son fonds de commerce et marchandises, moyennant un prix convenu et arrêté entre eux, applicable partie audit fonds et partie aux marchandises.

Etampes, le quinze février mil huit cent soixante-treize.

ANTONIE ROHAUT. — CONSTANT DUPUIS.

Etude de M^e HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Par le ministère de M^e HAUTEFEUILLE, Notaire à Etampes, — PREMIÈREMENT — EN LA MAISON D'ÉCOLE DE MONNEVILLE, Le Dimanche 9 Mars 1873, à midi,

DEUX MAISONS Sises à Monnerville, ET TERRES LABOURABLES Sur les terroirs de Monnerville et Guillerval.

— DEUXIÈMEMENT — En l'étude de M^e HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes, Le Dimanche 16 Mars 1873, à midi,

MAISONS Sises à Etampes, rue St-Martin, n^o 33, 71 et 73, Avec COUR, JARDIN ET DÉPENDANCES; GRAND JARDIN Sis à Etampes, près le moulin à Tan, Contenant 86 ares 64 centiares Clos par la rivière, par des murs, une grille en fer et une haie vive; DEUX PIÈCES DE TERRE LABOURABLE Près le moulin à Tan ET DEUX PIÈCES DE TERRE PLANTÉES D'ARBRES Terroir de Girouville.

Ces Biens appartiennent à M. MICHEL LEGENDRE. S'adresser, à M^e SEBERT, notaire à Paris, 45, rue Saint-André-des-Arts; Et à M^e HAUTEFEUILLE, notaire à Etampes, dépositaire des titres de propriété.

Tout surpris de l'impression que ses confidences avaient produite sur sa patronne, le clerc regagna son étude; M^{me} Georges n'avait point froncé le sourcil, elle ne s'était point troublée, elle n'avait point pâli comme Eléonore. Elle s'était bornée à lui rire au nez, et n'avait paru s'étonner qu'en songeant au danger que courait Jenny. Niquet n'y comprenait absolument rien. Mais il lui suffisait, pour être entièrement satisfait, de savoir que Camille, de même que les Infatigables travailleuses, agitaient dans ses intérêts. A cet égard il n'avait aucune inquiétude.

En effet, l'impétueuse amazone, qui n'avait jamais su résister à ses fantaisies, et qui pour le moment avait celle de donner Jenny pour femme à Niquet, arrêta sur l'heure un plan de campagne un peu brutal peut-être, mais dont le succès lui semblait certain. Elle rentra chez elle pour écrire deux lignes remarquables par leur sécheresse et leur précision, deux lignes qui ne méritaient sûrement pas d'être tracées par une si jolie main, avec de l'encre bleue, sur du papier satiné: « J'ai à vous parler d'affaires. Je vous attendrai dans l'après-midi. »

Elle signa ce billet et mit l'adresse d'Olivier. Au reste, pour avoir pris son parti un peu brusquement et à l'étourdie, elle n'en avait pas moins agi sous l'empire d'un bon sentiment. Malgré ses habitudes de coquetterie et son humeur irascible, quoiqu'elle fût trop prompte à livrer son cœur aux lèvres d'un galant et à donner des soufflets à une rivale, la jolie Camille n'avait pas mauvais cœur.

Louis JACQUIER.

(La suite au prochain numéro).

Etude de M^e MÉNERAY, notaire à Etampes.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e MÉNERAY,
Le Dimanche 30 Mars 1873, à midi,
1^{re} D'UNE

MAISON BOURGEOISE

Sise à Etampes, rue de l'Alun,
Avec
PETIT JARDIN.

Contenance..... 775 mètres.

Mise à prix..... 5,000 fr.

2^{me} D'UN

PETIT PARC

Avec
Potager clos de murs garni d'espaliers, habitation de
jardinier, petite serre, pièce d'eau.

Contenance... 3660 mètres.

Mise à prix..... 7,000 fr.

Jouissance de suite.

ON ADJUGERA MÊME SUR UNE SEULE ENCHÈRE.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux ;
Et pour tous renseignements, à M^e MÉNERAY,
dépositaire des titres et du cahier des charges.Etude de M^e CHENU, avoué à Etampes,
Rue Saint-Jacques, n° 39 bis.

VENTE

Le Dimanche 9 Mars 1873, heure de midi,
En l'étude et par le ministère de M^e SAUCIER, notaire à Maisse,
Station sur le chemin de fer du Bourbonnais
D'UNE

MAISON BOURGEOISE

Avec
ÉCURIE ET REMISE
Sise à Maisse, Grande Rue.

Mise à prix..... 5,000 fr.

ET DE SOIXANTE TREIZE

PIÈCES DE TERRE, PRÉ ET BOIS

Sises aux terroirs de Maisse
et Courdimanche.

Sur diverses mises à prix d'un total de 12,800 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

A M^e CHENU, avoué à Etampes, rue St-Jacques,
numéro 39 bis ;
Et à M^e SAUCIER, notaire à Maisse. 2-1Etude de M^e MÉNERAY, notaire à Etampes.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e MÉNERAY, notaire,
Le Dimanche 2 Mars 1873, à une heure
D'UNE

MAISON NEUVE

Sise à Etampes, rue Ezeard, n° 25.

Mise à prix..... 10,000 fr.

ON ADJUGERA SUR UNE SEULE ENCHÈRE.

Jouissance de suite.

S'adresser à M^e MÉNERAY, notaire, dépositaire
des titres et du cahier des charges. 3-3Etude de M^e MÉNERAY, notaire à Etampes.

MAISON

Sise à Etampes, impasse aux Cerfs
et Marché Notre-Dame,

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude et par le ministère de M^e MÉNERAY
Le Dimanche 30 Mars 1873, à midi,

Revenu..... 300 fr.

Mise à prix..... 4,500 fr.

ON ADJUGERA SUR UNE SEULE ENCHÈRE.

Cette Maison est occupée par M^{me} GIROIX, marchande
de salines.S'adresser, à Etampes, à M^e BREUIL, avoué ;
Et à M^e MÉNERAY, notaire, dépositaire des titres
et du cahier des charges.Etude de M^e BARTHOLOMÉ, notaire à Saclas.

VENTE

D'ATTIRAIL DE LABOUR

Par suite de cessation de culture,

En la grande Ferme exploitée par M. ARGANT,
A Ménil-Girault, commune de Boissy-la-Rivière
(Seine-et-Oise),
A 6 KILOMÈTRES D'ETAMPES,
Les Lundi et Mardi de Pâques, 14 et 15 Avril 1873.9 Chevaux hongres de 4 à 5 ans, 6 Juments de 6 à
8 ans ; — 30 Vaches de 3 à 5 ans ; — 600 bêtes à
laine en Brebis, Agneaux et Gandins ; — 3 Faucheuses
et un grand nombre d'Instruments aratoires, nouveaux
ou ordinaires.Etude de M^e BARTHOLOMÉ, notaire à Saclas.

VENTE

D'ATTIRAIL DE LABOUR

A LA FERME DE LA POSTE DE MONDESIR,
COMMUNE DE GUILLERVAL,
Sur la route d'Orléans, entre Etampes et Monnerville,
Le Dimanche 23 Mars 1873.6 Chevaux ; — 2 Vaches ; — 180 Brebis, méti-
méris et leurs Agneaux ; — 50 Brebis berrichonnes
et leurs Agneaux ; — Batterie et un grand nombre
d'Instruments aratoires.

A CÉDER

UNE BONNE MAISON DE

MERCERIE & BONNETERIE

Située dans un chef-lieu de département.

Ville agréable. — Au bord de la Loire.

AFFAIRES DÉTAIL..... 80,000 fr.
Bénéfice net ... 40 à 14,000 fr. par an.

FACILITÉS DE PAIEMENT.

S'adresser au bureau du journal l'Indépendant de
Loir-et-Cher, à Blois. 4-2

LE

CHOCOLAT-MENIER

se vend partout

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

A VENDRE

UN ANE ENTIER

Avec sa VOITURE et ses HARNAIS.

S'adresser chez M. BOUDIER, peintre, rue de la
Juiverie, 15, à Etampes.

CHOCOLAT

DE LA

C^{ie} FRANÇAISE

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Toujours 2 francs le 1/2 kilogram.

CACAO EN POUDRE

2 fr. 50 le 1/2 kil.

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES MAISONS.



TORD-BOYAUX

Destructeur infailible des rats
taupes, cafards, etc.GUÉRARD et C^e, passage de
l'Élysée-des-Beaux-Arts, 47
à Paris-Montmartre.Dépôt à Etampes, INGRAND, pharmacien, et dans
toutes les pharmacies. — Prix : 75 c. 4-1

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa
propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irri-
tation qui tend toujours à se fixer sur les or-
ganes essentiels à la vie ; il déplace ainsi le
mal en rendant la guérison facile et prompte.
Les premiers médecins le recommandent par-
ticulièrement contre les rhumes, bronchites,
maux de gorge, gripes, rhumatismes, lombagos,
douleurs. Son emploi est des plus simples :
une ou deux applications suffisent le plus sou-
vent et ne causent qu'une légère démangeaison.
On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix
de la boîte de 16 feuilles : 1 fr. 50.
Se défier des contrefaçons.

28 16

A LA BELLE JARDINIÈRE

Rue de la Tannerie, n° 5

Madame veuve BAUDOIN

Préviens sa nombreuse clientèle qu'elle continuera, comme par le passé, à tenir les
VÊTEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS, confectionnés et sur mesures,
EN TOUS GENRES.ANCIENNE MAISON DE M^{lle} BEAUVAIS

11, rue Darnatal, à ÉTAMPES.

Maison PÉRICION

CONFECTIONS POUR HOMMES ET ENFANTS. --- VÊTEMENTS SUR MESURE.

Sont attachés à la Maison Coupeurs et Tailleurs.

Pardessus depuis 22 fr. jusqu'à 60 fr.

Vestons id. 9 fr. 50 id. 40 fr.

Pantalons id. 12 fr. id. 30 fr.

LE MONITEUR DE LA BANQUE

4 fr. par an

JOURNAL FINANCIER (5^e année),

pour Paris et les Départements

Paraissant le dimanche (52 numéros par an), publiant tous les tirages et donnant des renseignements complets
et impartiaux sur toutes les valeurs cotées et non cotées. — Abonnements d'essai pour trois mois : 1 fr. 7, rue
Lafayette, Paris. 20-4

MALADIES DES VOIES URINAIRES

des Rétrécissements de l'Urètre, Guérison radicale et instantanée, par un procédé nouveau, la division rétro-
grade, par F. MOREAU-WOLF, docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur de chirurgie
spéciale, chevalier de la Légion-d'Honneur. 4 vol. avec fig. 3 fr. Paris, chez l'auteur, 48, boul. Malesherbes
Env. franco. 5-5

CHOCOLAT SAINTOIN

USINE A ORLÉANS

Produire bon au meilleur marché possible

Chaque tablette porte
la signature et la mar-
que de fabrique ci-
contre.

LES PRIX AU DEMI KILO

SONT MARQUÉS

SUR L'ENVELOPPE.

DÉPÔT chez les principaux Épiciers, Confiseurs, Marchands de comestibles.

3-8

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE.

ADMINISTRATION : 56, rue Jacob, à Paris, chez FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS et C^e.

COMPOSITION DES QUATRE ÉDITIONS :

PREMIÈRE ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures sur
bois dans le texte.

PRIX : Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

DEUXIÈME ÉDITION.

Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le
texte, plus une gravure coloriée à l'aquarelle par mois.

PRIX : Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

TROISIÈME ÉDITION.

Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le
texte, plus deux gravures coloriées à l'aquarelle par mois.

PRIX : Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

QUATRIÈME ÉDITION.

Un numéro avec gravures sur bois dans le texte et une gravure
coloriée à l'aquarelle chaque semaine.

PRIX : Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.

LES PATRONS ILLUSTRÉS, autre publication complémentaire, dont le prix est de 4 fr. pour
l'année, soit 4 fr. pour trois mois, peuvent être joints à l'abonnement de la MODE ILLUSTRÉE, mais il faut
toujours que les deux abonnements soient demandés simultanément et pour le même laps de temps, de manière
à commencer et à finir à la même époque.Les abonnements à la MODE ILLUSTRÉE peuvent se faire aussi pour trois mois, seulement à dater du 1^{er} de
chaque mois, au bureau de l'Administration, rue Jacob, 56, à Paris, et chez les libraires de France et de l'étranger.L'Administration de la MODE ILLUSTRÉE, rue Jacob, 56, à Paris, désire soumettre son journal à l'examen
du public, envoie un numéro gratis et franco à quiconque en fait la demande par lettre affranchie.Certifié conforme aux exemplaires distribués
aux abonnés par l'imprimeur soussigné.
Etampes, le 22 Février 1873.Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN,
apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.
Etampes, le 22 Février 1873.Enregistré pour l'annonce n° Folio
Reçu franc et centimes pour décimes.
A Etampes, le 1873.

Bulletin commercial.

MARCHÉ	PRIX	MARCHÉ	PRIX	MARCHÉ	PRIX
d'Etampes.	de l'hectol.	d'Angerville.	de l'hectol.	de Chartres.	de l'hectol.
15 Février 1873.	fr. c.	21 Février 1873.	fr. c.	15 Février 1873.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.....	25 53	Blé-froment.....	23 67	Blé élite.....	22 25
Froment, 2 ^e q.....	23 54	Blé-boulangier.....	20 67	Blé marchand.....	20 25
Méteil, 1 ^{re} q.....	20 12	Méteil.....	16 67	Blé champart.....	18 75
Méteil, 2 ^e q.....	19 25	Seigle.....	11 00	Méteil moyen.....	16 50
Seigle.....	12 00	Orge.....	12 34	Méteil.....	14 75
Escourgeon.....	14 84	Escourgeon.....	12 67	Seigle.....	13 00
Orge.....	12 48	Avoine.....	7 50	Orge.....	12 25
Avoine.....	8 16			Avoine.....	8 20

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 15 au 21 Février 1873.

DÉNOMINATION.	Samedi 15	Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21
Rente 5 0/0.....	89 25	89 25	89 90	90 05	90 55	90 85
— 4 1/2 0/0.....	81 50	81 75	81 75	82 00	82 25	81 50
— 3 0/0.....	55 45	55 55	56 00	56 00	56 20	56 50
Emprunt 1872.....	87 15	87 25	87 90	87 95	88 45	88 85